QUARANTIÈME ANNÉE. — N° 14261

On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, BOULEVARD DES ITALIENS, A PARIS, et dans tous les Bureaux de Poste

LUNDI 25 JUIN 1900.

PRIX DE L'ABONNEMENT

PARIS, SEINE et SEINE-ET-OISE...	Trois mois, 14 fr.;	Six mois, 28 fr.;	Un an, 56 fr.
DÉPART^ts et ALSACE-LORRAINE...	— 17 fr.;	— 34 fr.;	— 68 fr.
UNION POSTALE.....	— 18 fr.;	— 36 fr.;	— 72 fr.
AUTRES PAYS.....	— 23 fr.;	— 46 fr.;	— 92 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (à Paris) 15 centimes

Directeur politique : Adrien Hébrard

Toutes les lettres destinées à la Rédaction doivent être adressées au Directeur

Le Journal ne répond pas des articles non insérés

Adresse télégraphique : TEMPS PARIS

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT

PARIS, SEINE et SEINE-ET-OISE..	Trois mois, 14 fr.;	Six mois, 28 fr.;	Un an, 56 fr.
DÉPART^ts et ALSACE-LORRAINE...	— 17 fr.;	— 34 fr.;	— 68 fr.
UNION POSTALE.....	— 18 fr.;	— 36 fr.;	— 72 fr.
AUTRES PAYS.....	— 23 fr.;	— 46 fr.;	— 92 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (départements) 20 centimes

ANNONCES : MM. LAGRANGE, CERF ET Cie, 8, place de la Bourse

Le Journal et les Régisseurs déclinent toute responsabilité quant à leur teneur

TÉLÉPHONE, 4 LIGNES :

N°s 103.07 — 103.08 — 103.09 — 119.40

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

CHINE

Le trait nouveau de la situation, c'est l'espèce d'offre de médiation faite au nom de Li Hung Chang par les ministres de Chine accrédités auprès des principales puissances.

Li Hung Chang, dont les relations avec l'impératrice douairière ont toujours oscillé de l'extrême confiance à la défaveur absolue, avait fini, après avoir quitté la vice-royauté du Petchili où il avait semblé devoir finir ses jours, par être relégué dans un poste secondaire au Tsong-li-Yamen, puis, déporté en quelque sorte, loin du théâtre des grandes intrigues dans la vice-royauté lointaine de Canton.

Pour Li, la fameuse tournée en Europe qui marqua l'apogée de sa carrière et au cours de laquelle il fut reçu plutôt comme un souverain que comme un simple fonctionnaire, inaugura également l'ère des disgrâces. Depuis son retour, il ne put ressaisir l'autorité presque sans contrôle qu'il exerçait depuis si longtemps et qui avait fait de lui, infiniment plus que du Tsong-li-Yamen et des mandarins de Pékin, le canal des communications entre l'Europe et la Chine.

Campé sur le seuil de la région où la politique de la dynastie mandchoue a transféré la capitale de l'empire du Milieu, lui apparaissait comme le gardien de ce mystère, l'unique courtier de la diplomatie occidentale, le factotum du Fils du Ciel dans ses rapports avec les diables étrangers.

Qu'il y eût dans cette conception de son rôle un peu d'exagération; qu'en réalité ses pouvoirs fussent beaucoup moins étendus et surtout son autonomie infiniment plus limitée; qu'il y eût contraste et contradiction entre la fonction réelle de ce membre d'une hiérarchie très stricte et l'idée qu'en avaient prise les représentants des puissances et que ce malentendu ait contribué aussi bien à envenimer les relations internationales qu'à préparer la chute de Li, c'est ce que nul observateur attentif de l'histoire contemporaine de la Chine ne saurait nier.

Relégué dans sa lointaine satrapie du Yang-Tsé-Kiang, le vice-roi de Canton, tout près d'être octogénaire, n'avait point abdiqué ses ambitions. Un tempérament comme le sien ne cesse de vouloir dominer qu'en perdant le vouloir vivre. De plus, en Chine et dans tous les pays de bon plaisir autocratique, il n'y a guère pour un homme qui a atteint les sommets de la hiérarchie, qui s'est fait des ennemis et qui a amassé de grandes richesses, de milieu entre la faveur du maître et une disgrâce profonde; et la soif du pouvoir n'est bien souvent qu'une forme de l'instinct de conservation.

Tel était donc l'état d'âme notoire du vieux Li lorsque les récents événements ont éclaté. On affirme que l'impératrice douairière aurait expédié au vice-roi de Canton l'ordre de se rendre, toute affaire cessante, à Pékin, afin de prendre en mains la direction des relations de la Chine avec les puissances.

Cette nouvelle n'est pas sans soulever quelques difficultés. Si l'ordre souverain est parti de Pékin assez à temps pour se servir des voies rapides, c'est-à-dire antérieurement à l'interruption des lignes télégraphiques, il faut convenir que Li a mis peu d'empressement, soit à y obéir, soit même à le notifier. Si, au contraire, Li n'est coupable d'aucun retard, c'est donc que le décret impérial est postérieur à la rupture des communications par fil, et l'on se demande dans ce cas quel chemin il a suivi et quels procédés purement chinois en ont pu accélérer la marche.

Ces considérations s'imposent d'autant plus que l'on ne peut oublier que Li dut sa première élévation à une perturbation assez analogue à celle qui met actuellement sens dessus dessous une grande partie de la Chine. Ce fut grâce à son adroit empressement à s'immiscer dans les affaires des Taïpings, à son habileté à se servir de Gordon et des officiers de fortune américains, épaves de la guerre de Sécession, à son art d'exploiter ses auxiliaires étrangers et leur force redoutable contre les autorités impériales et celles-ci, en même temps que les passions brutales et le fanatisme de la populace chinoise contre les étrangers, qu'il dut son rapide avancement et son avènement aux rangs les plus élevés de la hiérarchie des boutons de cristal et des jaquettes de couleur.

Déjà alors l'impératrice douairière avait la haute main sur le gouvernement. Elle intriguait dans la coulisse. A près de quarante ans de distance, la situation, à quelques nuances près, se reproduit exactement.

Rien ne serait donc plus naturel pour Li que de chercher à refaire au déclin de son âge ce qu'il fit en sa maturité, à réédifier sa fortune par les moyens qui lui servirent à l'édifier et à pêcher dans l'eau trouble de la prétendue insurrection des Boxeurs les avantages qu'il dut à l'insurrection des Taïpings. Li, en effet, a notifié aux puissances par l'intermédiaire officiel des ministres célestes, qui se sont fait ses organes, les conditions auxquelles il consentirait à se rendre à Pékin et à y exercer une espèce de médiation entre la Chine et l'Occident.

Il affirme que les troupes chinoises de Ta-Kou — nous supposons qu'il faut lire du Chi-Li en général, depuis celles de Tsoung Fouh Siang qui tirèrent sur la colonne internationale, jusqu'à celles qui ont bombardé la concession européenne à Tien-Tsin et lancé des bordées aux escadres occidentales à Ta-Kou — ont agi sans ordre. Devant cette affirmation qui aurait besoin d'être appuyée de quelques preuves officielles, il sollicite les puissances de ne pas faire de ces agressions un *casus belli* contre la Chine. Que si elles consentent à lui faire ce plaisir, il promet ses bons offices à Pékin et il ne doute pas de leur succès.

Cette diplomatie un peu tortueuse demande à être examinée de très près, à la loupe. L'Occident n'a jamais songé soit à lancer une déclaration de guerre en forme à la Chine, soit à subordonner à cette formalité les mesures qu'il juge nécessaires pour le salut de ses représentants et ressortissants et le maintien de ses droits. Si donc l'intervention de Li dépend uniquement de l'absence de cette démarche, elle peut se produire sans retard.

Il en irait autrement si le rusé mandarin avait cru pouvoir compter sur une cessation ou un ralentissement des opérations engagées en vue de la sécurité de nos nationaux. Rien n'arrêtera des efforts aussi nécessaires et que l'on doit se reprocher d'avoir trop ajournés.

Si Li agit droitement, il comprend l'intérêt de son pays, de sa caste même et de la dynastie, il fera tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir de la seule façon possible — par le retour du gouvernement céleste à la loyauté et à la foi des traités — un conflit dont, une fois déchaîné, il serait difficile de prévoir les limites et les conséquences. Il serait futile et il serait dangereux de vouloir jouer au plus fin avec les puissances et d'assumer le rôle d'un *courtier malhonnête* entre la barbarie et la civilisation.

En tout cas, les puissances, tout en accueillant les offres de Li, pourvu qu'elles soient sincères, n'ont rien à modifier à leur attitude ou à leurs préparatifs.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

DES CORRESPONDANTS PARTICULIERS DU Temps

Madrid, 24 juin, 9 h. 45.

Les syndics du commerce et de l'industrie ont donné comme mot d'ordre de cesser les manifestations de la clôture des magasins, dont beaucoup, du reste, sont déjà ouverts. Un grand nombre de contribuables en retard n'ont pas attendu la saisie du fisc pour acquitter leurs impôts. Les membres du directoire des chambres de commerce ont regagné leurs provinces.

La plupart des journaux politiques considèrent la campagne comme avortée. Certaines feuilles tournent en ridicule et qualifient de fiasco de boutiquiers et de commerçants le dénouement de ce mouvement.

Toutes les personnes arrêtées pendant ces derniers jours ont été remises en liberté. Les cercles industriels et commerciaux demanderont, lundi, l'autorisation de rouvrir.

Vienne, 24 juin, 8 h. 15.

L'empereur François-Joseph a donné audience, hier, à l'ex-roi Milan, aujourd'hui général en chef de l'armée serbe. Une voiture de la cour l'a cherché et ramené à l'hôtel impérial. L'empereur a seulement déposé sa carte à l'hôtel.

L'ex-roi Milan était resté auparavant en conférence pendant plus d'une heure avec le ministre des affaires étrangères comte Goluchowski.

(*Service Havas*)

Kiel, 24 juin.

L'empereur a conféré au capitaine Lans, commandant le navire *Iltis*, qui a été grièvement blessé au bombardement des forts de Ta-Kou, l'ordre « Pour le Mérite ».

Madrid, 24 juin.

L'*Imparcial* et le *Liberal* ont reçu des dépêches directes d'Oporto niant formellement qu'un cas de peste ait été constaté dans cette ville.

ÉLECTION SÉNATORIALE DU 24 JUIN

HAUTE-LOIRE

Inscrits : 690 — Votants : 690

Suffrages exprimés : 679

MM. Charles Dupuy, ancien président du conseil, républicain	569	Elu.
Monteplot, radical	30	
De Fougère, socialiste	25	
Déroulède	55	
Bulletins blancs	11	

Il s'agissait de remplacer M. Allemand, républicain radical, décédé le 27 mars dernier, et qui, élu sénateur pour la première fois au troisième tour, le 10 mars 1891, par 369 voix, en remplacement de M. de Lafayette, décédé, avait été réélu le 3 janvier 1897, par 450 voix sur 703 votants.

DERNIÈRE HEURE

C'est aujourd'hui l'anniversaire de la mort du président Carnot, assassiné à Lyon le 24 juin 1894.

M. Loubet, à l'occasion de cet anniversaire, s'est rendu ce matin au Panthéon sur la tombe de son prédécesseur. Il a été conduit au caveau par les trois fils du regretté président : le capitaine Sadi Carnot, MM. Ernest et François Carnot.

Le président de la République a présidé cet après-midi, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, la fête du travail et la distribution des récompenses aux ouvriers qui ont suivi les cours professionnels institués par la fédération générale des chauffeurs et mécaniciens des chemins de fer.

M. Waldeck-Rousseau accompagnait le président.

M. Loubet, très acclamé par les étudiants et les passants massés sur le boulevard Saint-Michel, est arrivé à la Sorbonne à deux heures. Il a été reçu sur le seuil par MM. Guimbert, président de la fédération; Raguenaut, secrétaire général; de Selves, préfet de la Seine; Lépine, préfet de police; Gréard, vice-recteur de l'académie, etc.

M. Loubet prend place sur l'estrade, entre M. Waldeck-Rousseau et M. Guimbert qui, après avoir remercié le président, ajoute :

Qu'ils appartiennent aux chemins de fer ou aux usines de l'industrie, les mécaniciens chauffeurs et électriciens, unis par un lien étroit de solidarité, sont de bons citoyens, hommes de devoir, fermement attachés à la République et prêts à donner à la patrie tout ce qu'elle est en droit d'attendre de ses enfants à l'heure du danger.

L'heure du danger! Mais pour les mécaniciens et chauffeurs, elle sonne tous les jours, et silencieusement, héroïquement aussi, ils accomplissent le devoir journalier, devoir dont dépendent les vies précieuses des voyageurs qui se sont confiés à l'habileté professionnelle et à la vigilance soutenue du mécanicien.

Ces gens-là sont de braves gens qui, insensibles aux excitations, d'où qu'elles viennent, font chaque jour consciencieusement et sans bruit, la tâche sociale qui leur est départie.

C'est animés de ces sentiments qu'ils m'ont prié, monsieur le président, d'être leur porte-parole dans cette fête pour vous dire leur patriotisme, leur fidélité au gouvernement de la République et, aussi, les sentiments de respect dont ils sont animés à l'égard de son vénéré président.

Vive la France! Vive la République!

Le président de la République, d'une voix forte, répond :

C'est parce que je sais, dit-il, le dévouement professionnel des mécaniciens et chauffeurs que je me fais un devoir et un plaisir, un grand plaisir, d'assister à votre cérémonie.

Je connais l'esprit qui anime votre corporation, son dévouement à la patrie, et j'espère bien, pendant longtemps, ici ou ailleurs, venir au milieu de vous fêter les hommes de devoir et de patriotisme que vous êtes.

Vous parliez, monsieur le président, de l'attachement des membres de votre corporation à la République. Je connais ce sentiment, et, lorsque j'étais ministre des travaux publics — il y a longtemps — j'ai appris à apprécier toutes vos qualités.

Il m'en est resté un vif souvenir qui ne s'effacera pas plus de ma mémoire que ne s'effaceront de mon cœur les sentiments d'affection et d'estime que j'ai pour vos camarades et pour vous-même.

De chaleureux applaudissements ont accueilli l'allocution de M. Emile Loubet.

M. Raguenaut, secrétaire général, prononce ensuite un discours dans lequel il définit le rôle de la fédération et trace un portrait du mécanicien « esprit réfléchi, hanté de sa responsabilité, peu accessible aux utopies, travaillant patiemment à améliorer ses conditions de labeur, confiant pour cela en la République, à laquelle il est indissolublement attaché ».

M. Raguenaut termine en citant cette déclaration de M. Waldeck-Rousseau : « L'Association professionnelle doit être moins une arme de combat qu'un instrument de progrès matériel, moral et intellectuel. »

M. Lafargue, secrétaire général adjoint, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Un service funèbre a été célébré ce matin, à onze *heures et demie, à l'église russe de la rue Daru*, à la mémoire du comte Mouravief.

Le général Baldoud et le commandant Bataille représentaient le président de la République. M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, qui était particulièrement lié avec l'ancien ministre de Russie, assistait au service, au premier rang de l'assemblée. Plusieurs ministres s'étaient fait représenter, notamment le président du conseil qui avait délégué M. Coussol, chef de son cabinet particulier.

L'ambassade russe tout entière était présente à la cérémonie, et les membres de la colonie russe avaient tenu, presque tous, à venir présenter au prince Ouroussof leurs profonds regrets et leurs sympathies. De nombreux personnages du monde politique et de la diplomatie, ainsi que les représentants des ambassades étrangères, assistaient au service.

UN DISCOURS DE M. GEORGES LEYGUES

Si la France a été de tout temps — sauf peut-être en ces toutes dernières années — exceptionnellement fertile en grands hommes, il faut nous rendre cette justice que nous avons généralement bien su les honorer. A quelque ordre qu'ils appartiennent, grands savants comme Pasteur, grands écrivains comme Corneille, Racine, Molière, Hugo, grands généraux comme Hoche — dont il s'agit aujourd'hui — nous les entourons en leur vivant d'hommages pieux, nous leur faisons à leur mort de belles funérailles, et nous perpétuons ensuite leur souvenir. Aucun pays n'érige autant de statues, ne célèbre autant d'anniversaires et de banquets commémoratifs. Carlyle, le théoricien du « culte des héros » — simple sécularisation, d'ailleurs, du culte des saints — serait content de nous.

Entre tous les grands hommes de guerre qu'a produits notre pays, aucun n'était plus digne que Hoche d'un culte particulier. C'est une noble et saine tradition que celle de ce banquet où, tous les ans, sa gloire est louée et ses vertus nous sont proposées en modèle. La fête est toujours présidée par un homme politique considérable. C'est au ministre de l'instruction publique, M. Georges Leygues, qu'est échu cette année l'honneur de cette présidence, et il y a trouvé l'occasion de prononcer un beau discours où l'éloquence de la forme met admirablement en valeur l'élévation de la pensée.

C'est un discours patriotique. Les nationalistes devront en prendre leur parti. Ils ont érigé en dogme une prétendue hostilité du gouvernement et du parti républicain contre l'idée de patrie et contre l'armée. Cette calomnie abominable a fait jusqu'ici presque tous les frais de leur propagande : elle est le « tarte à la crème » nationaliste. Non seulement ils s'attribuent le monopole du patriotisme d'une façon générale, mais certains d'entre eux, non des moindres, ont commencé autour de la grande figure de Hoche un savant travail d'accaparement. M. Déroulède — pourquoi ne pas le nommer? — affirme volontiers que Lazare Hoche personnifie son idéal. Certes, ce serait un coup de fortune que l'annexion de Hoche au nationalisme.

La présence de M. Leygues au banquet et le caractère franchement patriotique de ces paroles casse les ailes à ces flatteuses espérances. Il était bon qu'un ministre républicain, au nom du gouvernement et au nom de tous les républicains, proclamât solennellement l'attachement de la République à l'idée de la patrie et à l'armée chargée de la défendre. M. Georges Leygues a trouvé les mots qu'il fallait. Il a montré dans l'armée non plus une caste isolée de la nation, mais la nation elle-même. Il a qualifié la petite poignée de ceux qui l'attaquent de « criminels ou insensés ». Il a eu une belle et poétique image pour signifier que certaines défaillances individuelles, si condamnables qu'elles soient, ne peuvent atteindre l'honneur du drapeau : « La boue, a-t-il dit, ne monte pas si haut ». Il a ajouté que l'armée est disciplinée et fermement attachée à son devoir. Et il a fait un éloge magnifique de Hoche, le type du soldat républicain, qui se renferme dans son rôle, le plus beau de tous, puisqu'il est « le gardien de la frontière, le défenseur de la liberté et de la loi ».

Il est impossible, malgré la mauvaise foi qui est, comme on l'a dit, l'âme des discussions, et spécialement des discussions politiques, que tout le monde ne reconnaisse pas la vérité de ces paroles du ministre de l'instruction publique. Mais cela ne suffit pas. Après avoir reconnu cette vérité, il faut ne pas l'oublier, nous appliquer tous à en faire la règle constante de notre vie politique. Ne jamais nous laisser séduire, de quelque parti que nous soyons, par la tentation de mêler l'armée à la politique ou la politique à l'armée, et plutôt renoncer même au plaisir de battre un adversaire, voilà un principe que tous, à droite et à gauche, nous devrions unanimement accepter et surtout pratiquer. Car il y a des victoires électorales ou parlementaires, si on les obtient par certains moyens, qui sont des désastres pour le pays.

Cette neutralisation politique de l'armée, ce *devrait être en quelque* sorte l'article de foi patriotique qui ferait cette union de tous les bons *Français à laquelle M. Georges Leygues a levé* son verre en terminant. Et son remarquable discours contribuera à nous procurer ce bienfait si nécessaire, d'où dépend au sens strict le salut du pays. Car les bons Français ne refuseraient certes pas un sacrifice dont ils sentiraient toute l'impérieuse nécessité. Le difficile est de le leur faire sentir.

MENUS PROPOS

LES JOURNAUX EN WAGON

Voici la saison des villégiatures revenue, et voici que bon nombre de Parisiens se sont remis à faire, matin et soir, un trajet de chemin de fer plus ou moins fastidieux. Ce moment de l'année, les marchandes de journaux, dans les gares, le trouvent très agréable. Elles vendent leur marchandise par piles énormes. Que faire, en son coin, à moins qu'on ne lise? Et donc, on achète le journal, on achète des journaux, les uns pour le plaisir de les parcourir et les autres pour la satisfaction de les montrer.

Les trains de banlieue fournissent un critérium de l'état de l'opinion. Pas très scientifique, ce critérium, mais suffisant. Voyez-vous aux mains des voyageurs beaucoup de feuilles de combat? C'est signe qu'il y a toujours de l'orage dans l'air. Les bons bourgeois tiennent à « affirmer » leur opinion. Ils exhibent le journal qui la représente le mieux — ou qui l'exagère le plus. Car on n'achète pas seulement le journal *pour* soi; on l'achète *contre* le voisin hypothétique que l'on aura tout à l'heure dans son compartiment. On est bien aise de pouvoir le terrifier, l'humilier, en déployant à sa barbe l'organe que l'on suppose être le plus capable de produire ce double effet. Il va de soi que les adeptes de tous les partis, raisonnant de même et agissant de même, c'est, dans chaque wagon, une débauche de titres truculents et de manchettes incendiaires.

Le journal — je parle toujours des journaux d'avant-garde, — est devenu comme une arme, tantôt défensive, tantôt offensive, que les gens les plus pacifiques du monde se croient tenus d'arborer. Tels, ces poignards et ces coutelas qui, en certains pays, brillent sur les ventres de tous les boutiquiers, non pour servir jamais à une œuvre de vengeance ou de cruauté, mais parce que c'est la mode et l'usage local. Combien y a-t-il, chez nous, depuis quelques années, de braves gens, qui ne feraient pas de mal à une mouche, mais qui ont conçu des haines violentes contre certains entêtés, et qui ne voudraient pas perdre une occasion de le signifier ostensiblement! Ils achètent et ils mettent en vedette le journal qui entretient cette haine et qui, le plus souvent, l'a soufflée. C'est, pour eux, une manière de dire : ne me confondez pas, je vous prie, avec la tourbe infâme des misérables qui ne pensent pas comme moi. Voyez ce que je lis — ou ce que je fais mine de lire — et jugez-moi d'après cela.

Le plus curieux est qu'une certaine politesse, fruit d'une civilisation déjà ancienne, survit à la bienveillance et à la cordialité mortes. Si vous ne teniez compte que du journal que chacun d'eux lit, vous croiriez que ces deux messieurs vont s'entredéchirer, au premier heurt. Il arrive, en effet, que les lecteurs de feuilles antagonistes échangent des regards furibonds et se livrent à l'une ou l'autre de ces menues démonstrations dont le sens très clair pour tous les voyageurs est que vous envoyez au diable l'intrus qui vient de faire irruption dans votre compartiment, de s'asseoir sur votre banquette. Mais il arrive aussi, et plus souvent, que les deux messieurs se traitent avec infiniment de courtoisie, et fassent même, pour ouvrir un carreau, ou descendre, mille salamalecs... « Avec votre permission, monsieur. — Tout ce qu'il vous plaira! — Après vous, monsieur! — Je n'en ferai rien! » D'où l'on peut conclure, à volonté, soit que l'homme est un animal bien hypocrite, soit que le besoin de manger tout cru son semblable et compatriote est moins répandu et moins vif qu'il ne semblerait, d'après certains autres indices.

Voulez-vous encore un moyen de juger du caractère des personnes avec lesquelles vous voyagez? Regardez ce qu'elles font de leurs journaux en quittant le train. Quand on les laisse, c'est preuve de scepticisme. Les convaincus emportent leurs journaux, soit pour continuer à parader avec, soit pour les placer en bonnes mains, dans un intérêt de propagande. Quelques-uns ont grand soin d'alimenter les boîtes réservées aux malades des hôpitaux. J'ai toujours envie, quand je vois fourrer dans ces boîtes les journaux violents, quel que soit le parti auquel ils appartiennent, de demander grâce pour les pauvres malades. Voyez-vous cet homme qui a besoin d'un régime apaisant, édulcorant, et à qui, par inadvertance, ou malice, ou indifférence, l'infirmier va offrir, comme divertissement, un corrosif?

Si les hommes s'offraient seuls le plaisir de se défier ainsi les uns les autres, en brandissant leur journal, la lutte serait égale. Mais les femmes s'en mêlent! Les voyageuses des trains de banlieue ne lisent pas toutes des journaux de mode. Partageant les passions de leur mari ou de leur fils, ou de leurs frères, beaucoup d'entre elles se parent d'un journal comme d'une cocarde. C'est aussi expressif, mais infiniment moins gracieux. Et cela est fort gênant pour les voisins. On peut faire sentir au porteur d'un journal antipathique le sentiment qu'il vous inspire. On peut, dans une mesure restreinte, l'agacer, l'ennuyer. Mais une femme! Il ne reste que la protestation intérieure; ressource désespérée et insuffisante! En dehors du compartiment des « dames seules » où la lutte redevient loyale et courtoise, il devrait être interdit aux femmes de promener des journaux provocateurs. Et chacun de nous entend par là les journaux qui ne sont ni de son opinion, ni de son goût.

Il existe, en Angleterre un usage très pratique. Quand deux membres du Parlement, appartenant à des partis opposés, ont une raison quelconque de ne pas aller à une séance importante, ils conviennent entre eux de s'absenter et de ne voter ni l'un ni l'autre. Cela revient au même que si tous les deux votaient en sens contraire. Pourquoi ne pas généraliser cette combinaison, et ne pas l'appliquer, dans les wagons, aux journaux violents? Mon voisin en tient un sur ses genoux, le titre largement déployé. J'en tiens un autre sur les miens, dans une attitude tout aussi agressive. A quoi bon lire chacun notre journal, ou faire semblant, ou même nous borner à l'étaler? Convenons de le jeter par la portière, et tout sera dit! D'autant, qu'il nous paraîtra plus facile ensuite de nous regarder avec bonhomie. Et nous arriverons à réaliser cet idéal qui consisterait à voyager de Paris à Asnières sans faire croire à nos compagnons de route que nous rêvons d'un festin de chair humaine, dont ils feraient les frais.

LE NOUVEAU MINISTERE ITALIEN

(*Dépêche de notre correspondant particulier*)

Rome, 24 juin, 9 h. 15.

M. Saracco est parvenu à constituer son cabinet; il en soumettra la liste ce matin au roi. En voici la composition :

Présidence du conseil et intérieur : M. Saracco.
Affaires étrangères : M. Visconti-Venosta.
Justice : M. Gianturco.
Trésor avec intérim des finances : M. Jules Rubini.
Travaux : M. Branca.
Instruction : M. Gallo.
Guerre : le général di San-Martino.
Marine : vice-amiral Morin.
Agriculture : M. Carcano.
Postes et télégraphes : M. Pascolato.

La Chambre est convoquée pour le 27 juin.

Dans les cercles parlementaires on considère le nouveau ministère comme une concentration constitutionnelle. Les socialistes déclarent que, le principe d'un nouveau règlement écartant les dispositions restrictives à la liberté de discussion tout en sauvegardant le respect pour l'autorité présidentielle étant accepté, ils souhaitent qu'on reprenne au plus tôt une politique positive. Ils font toutefois observer que, quel que soit le règlement, il y a mille moyens de faire de l'obstruction.

M. Saracco est né en 1818. Il a donc aujourd'hui quatre-vingt-deux ans; mais l'activité, la lucidité d'esprit de ce vieillard sont telles que personne n'a paru étonné de le voir au pouvoir dans un moment aussi difficile et qui réclame un déploiement d'énergie dont bien des jeunes gens seraient incapables.

En 1849, il était député au Parlement subalpin et il est sénateur depuis 1866. Du temps de Cavour, il siégeait à droite et à la mort de celui-ci, en 1861, il s'approcha du centre gauche. En mars 1862, il était secrétaire général au ministère des travaux publics et, en 1864, il occupa le poste de secrétaire général du ministère des finances sous Sella.

Les questions économiques et financières n'ont pas de secrets pour lui. Il fut le plus ardent adversaire de l'abolition de la fameuse loi sur la mouture, imposée par la droite, et qui fut abolie par la gauche aussitôt que celle-ci vint au pouvoir.

Deux fois il fut ministre des travaux publics dans les deux derniers cabinets Crispi, avec lequel il a toujours été très lié, bien que celui-ci lui ait reproché d'avoir empêché, durant la campagne africaine qui amena le désastre d'Adoua, de puiser largement dans les finances de l'Etat pour tenir tête à Ménélik.

Maigre, solidement charpenté, très voûté, toujours en redingote et chapeau haut de forme — qui se porte peu en Italie, — on le voit souvent dans les rues de la ville, à pied, glissant contre les maisons, semblant très distrait, mais ne manquant jamais de répondre par un salut affectueux à ceux qui ont fait mine de lui tirer un coup de chapeau. Rien n'échappe à son regard vif, perçant.

Très dévoué à son ami Depretis, il a conservé un culte pour la veuve de l'ancien homme d'Etat, et plusieurs fois on a annoncé leur mariage.

Il est maire d'Acqui, sa ville natale, en Piémont, depuis plus de quarante ans.

Lors du dernier ministère Crispi, celui-ci étant un jour malade, Saracco le remplaçait au banc des ministres. L'extrême gauche attaqua avec violence le ministère. Saracco, les bras croisés, laissa passer l'ouragan. Puis il se leva, et se tournant vers l'extrême gauche, qu'il toisa avec dédain, il débita, avec un accent dont on ne le croyait pas capable, une série de phrases à l'emporte-pièce qui soulevèrent une véritable ovation sur les bancs de la majorité. Le ministère n'a pas besoin de Crispi, disait-on, pour le défendre; Saracco suffit bien et au delà.

AFFAIRES DE CHINE

On sait maintenant ce qui a eu lieu à Tien-Tsin du 17 au 21. Ce qui a eu lieu, c'est proprement la destruction de la ville par l'armée chinoise, probablement par les chien-chun ou soldats réguliers de l'armée mandchoue de Pékin. On sait, en outre, qu'une forte colonne composée surtout d'Anglais et de Russes a tenté de dégager la ville, mais a été repoussée avec pertes. La situation des étrangers à Tien-Tsin est donc extrêmement critique. Celle des petits détachements qui gardent les légations n'est pas meilleure, puisqu'ils n'ont pas de munitions.

De Pékin, rien de plus que des nouvelles chinoises, ce qui indique bien que Pékin est comme assiégé. Au moins sait-on que les légations sont intactes ainsi que les ministres. Du détachement commandé par l'amiral Seymour, point de nouvelles non plus. On espère qu'il est dans la capitale. Mais personne n'en pourrait jurer.

Pendant ce temps, de partout, sur toutes les mers du globe, des croiseurs se hâtent vers le golfe du Pé-Tchi-Li. On pointillerait de noir les mers de Chine et de l'Inde si l'on y marquait tous les navires qui cinglent en ce moment vers Tien-Tsin. Il y en a de français contournant à toute vapeur l'immense bosse de l'Indo-Chine et d'autres approchant du Chan-Toung. Il y en a d'anglais dans la mer du

---

FEUILLETON DU Temps

DU 25 JUIN 1900

CHRONIQUE THÉATRALE

Au théâtre des Variétés : reprise des *Brigands*, de Henri Meilhac et de M. Ludovic Halévy, musique de Jacques Offenbach. — A l'Athénée : représentations espagnoles de Mme Maria Guerrero et de M. Diaz de Mendoza. — A la Comédie-Française : les spectacles de la quinzaine; une explication personnelle. — Le rôle de l'Amour dans *Psyché*. — Réception de M. Paul Hervieu à l'Académie française. — Le chien du jardinier.

Il arrive à M. Ludovic Halévy une aventure aussi agréable que rare. Il assiste depuis quelque temps à une série de reprises des pièces qu'il avait données avec Henry Meilhac et chacune de ces reprises est un ravissement pour le public, un triomphe pour le survivant des deux auteurs. *Froufrou* et la *Belle Hélène* non seulement retrouvent le succès de la création, mais, elles ont reçu, par surcroît, la consécration du temps. Les défauts s'estompent et les qualités ressortent. Les critiques exprimées à l'origine avec beaucoup de vivacité et d'insistance ne se produisent plus ou plutôt elles sont expressément réfutées.

Le théâtre, en effet, a pris depuis trente ans une direction si aventureuse que les hardiesses diverses de Meilhac et Halévy ne nous choquent plus. Notamment, nous ne comprenons pas qu'ils aient pu jadis être accusés d'irrévérence, voire d'immoralité. Ils nous détendent et nous reposent de tout ce qui nous a été offert de pénible et de fatigant. Leur satire à eux, pour mordante qu'elle soit, reste toujours légère. Ils ont la grâce et le charme; ils sont vrais sans tristesse. Ces railleurs sont souriants.

Ces qualités sont devenues si rares, et elles restent d'un tel prix, qu'elles ont évité aux deux auteurs une épreuve à peu près constante.

D'habitude, lorsqu'une génération nouvelle s'empare de la vie et de l'art, son premier soin est de marquer son dédain pour les œuvres où s'est complue la génération antérieure. Jusqu'à ce qu'elle se soit attestée et exprimée elle-même, tant qu'elle ne se sent pas encore maîtresse du théâtre, de la poésie et du roman, — du théâtre surtout, le genre qui donne le plus vite honneur et richesse — elle témoigne une mauvaise humeur revêche aux réputations immédiatement antérieures à son temps.

Cette remarque se vérifie à peu près constamment dans le cours de notre histoire littéraire. Marivaux fut injuste pour Molière; Diderot et Beaumarchais le furent pour Marivaux. De nos jours, Lamartine a connu l'oubli de son vivant; Musset et Hugo le subirent aussitôt après leur mort. Nous avons vu tout récemment des haines sauvages s'exercer contre Augier, et surtout contre Dumas, à peine disparus.

Cette période de dénigrement est plus ou moins longue, mais elle passe. Peu à peu les avidités repues se calment et, à mesure que le temps s'écoule, en atténuant les comparaisons et les concurrences, il remet chacun à sa place. Le *Demi-Monde* s'installe paisiblement au répertoire, à côté du *Gendre de M. Poirier*.

Même ces retours de justice prennent des allures de réaction. Ainsi, nous assistions récemment à une réparation envers Lamartine quelque peu excessive. C'est que, presque toujours, chez nous, attaque et défense sont à double fin. On exaltait Lamartine, mort depuis trente ans, pour diminuer Victor Hugo, mort de la veille.

Pourquoi donc Henri Meilhac et M. Ludovic Halévy, auteurs dramatiques, ont-ils échappé à une épreuve qui n'épargne guère personne?

D'abord, parce que ces deux sages ont eu l'habileté de laisser eux-mêmes dormir une part de leur répertoire durant la période, où, en essayant de l'imposer, ils auraient soulevé les jalousies et inquiété les intérêts. Patiemment, sans mauvaise humeur, ils ont permis aux jeunes de faire leurs preuves et de prendre leurs places. Ils n'ont pas blasé les contemporains de leur propre jeunesse sur le plaisir qu'ils leur donnaient. Ils ont laissé à leurs successeurs tout le temps de plaire à leur tour, et même de déplaire. Puis, le nouveau cycle épuisé, celui des deux auteurs qui survivait a préparé les reprises de la *Belle Hélène* et des *Brigands*, qui datent des derniers années du second empire.

Et ç'a été un ravissement pour les jeunes et pour les vieux.

Les uns et les autres avaient vu ou fait tant de choses laides et tristes! Certes, le théâtre n'était pas demeuré stérile, et un art nouveau s'était constitué, mais, si cet art avait fait ses preuves de vigueur et de courage, il avait perdu plusieurs secrets de l'art antérieur, des secrets de charme. Il faisait lourd et appuyé; il avait le rire amer; il était pessimiste. Et voilà que l'opérette de Meilhac et Halévy nous rendait la prestesse, le sourire, la joie de vivre. Elle nous faisait sentir tout le prix de cette part de l'esprit français, qui, selon le mot fameux de Beaumarchais, « se hâte de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer »; qui n'évite pas le sérieux, mais qui le pare de gaieté; qui se venge ou se console, elle aussi, de la destinée et de la société, de la sottise et de la méchanceté, de l'oppression et de l'injustice, par la raillerie, mais qui se garde bien d'ajouter aux souffrances inévitables celles de la colère et de la haine.

Assurément, il n'était pas austère, ce théâtre, ni surtout prêcheur, mais quelle injustice d'avoir lancé contre lui le reproche d'immoralité! Est-il donc immoral de rendre le vice ridicule et de signaler par l'ironie les parties malades de nos mœurs et de nos institutions, d'appliquer le grossissement caricatural de la parodie à nos illusions et à nos prétentions?

J'accorde que ce théâtre était galant, voire sensuel. Mais, de galanterie, le théâtre comique ne se passera jamais, surtout en France, et la sensualité qui respire à travers la *Belle Hélène* et la *Grande-Duchesse* est toute française, c'est-à-dire délicate. Vouloir purifier le théâtre de tout attrait sensuel est pure chimère. Là surtout l'homme est composé d'une âme et d'un corps.

Cette galanterie, cette sensualité, si l'on veut, de Meilhac et Halévy succédaient sur la scène à un déchaînement du gorille dont parle Taine, de la brute lubrique et féroce que l'homme porte en lui, que la contrainte sociale emprisonne, mais qui est toujours prête à s'échapper. Nos mœurs s'étant débridées, le théâtre en avait profité pour étaler publiquement par la fiction, en l'exagérant encore, ce qui s'était toujours caché dans la réalité.

Aussi, par comparaison, l'amour nous semble-t-il aujourd'hui discret, délicat, presque chaste, dans le théâtre de Meilhac et Halévy.

En reprenant les *Brigands*, quelque temps après la *

Bengale et entre Hong-Kong et Shanghaï. Les Japonais en font partir chaque jour de leurs ports depuis une semaine... Tous ces navires portent de quoi délivrer Tien-Tsin et délivrer Pékin. Ils se hâtent de toute la force de leurs hélices. Et, cependant, malgré le merveilleux progrès des communications, il se peut encore que toute cette force mobilisée par la civilisation universelle arrive trop tard pour empêcher une retentissante défaite de la civilisation là-bas, à Pékin. Il y a quelque chose de tragique dans cet immense effort commun, servi par toute la force de la science et des armes, et qui peut encore échouer contre une misérable cohue de barbares.

Pékin et Tien-Tsin

Notre correspondant de Berlin nous mande que la légation de Chine en cette ville a reçu une dépêche de Shangaï affirmant que non seulement tous les ministres étrangers sont sains et saufs, mais encore que les légations sont « intactes ». Le ministre de Belgique à Pékin aurait également rassuré sa famille par un télégramme porté à Tché fou.

A Tien-Tsin, la situation est critique, mais non désespérée. La ville est bombardée et la plupart des quartiers sont en flammes. Les défenseurs de la ville ont éprouvé des pertes sensibles.

C'est donc une grande et terrible bataille qui se livre à Tien-Tsin.

Un télégramme de Ta-Kou, 22 juin, trois heures et demie du soir, par la voie de Tché fou, dit :

Les Russes et les Américains qui ont essayé de secourir Tien-Tsin, le 21 du courant, ont battu en retraite. Ils renouvellent ce soir leur attaque avec des renforts. Le train blindé a déraillé.

La concession française est probablement en cendres.

C'était un petit corps d'environ 400 hommes qui a dû battre en retraite. Le 21, au soir, 2,000 hommes partaient de nouveau pour Tien-Tsin. Une dépêche de Tché fou, 23 juin, dit bien qu'ils sont arrivés. Mais ce n'est pas une nouvelle sûre. Entre Niou-Tchouang et Pékin le chemin de fer est détruit sur plusieurs points.

Les puissances

A Berlin, polémique de presse entre l'organe socialiste *Vorwærts*, qui maintient que c'est l'invasion allemande du Chan-Toung qui a précipité la révolte des Boxeurs, et les autres journaux, qui sont d'avis contraire.

A Washington, le département d'Etat continue à déclarer qu'il n'y a pas d'état de guerre entre les Etats-Unis et la Chine.

Le vice-roi des cinq grandes provinces du Yang-Tsé-Kiang ayant déclaré se charger de maintenir l'ordre et de protéger les étrangers, les Etats-Unis l'ont assuré que, tant qu'il en sera ainsi, le gouvernement américain n'enverra pas de troupes dans leurs régions et usera de son influence auprès des puissances pour qu'aucune autre troupe ne soit envoyée.

Li Hung Chang a donné son assurance personnelle que le gouvernement chinois n'avait pas autorisé à tirer contre la flotte à Ta-Kou.

L'amiral américain à Manille demande un renfort d'officiers parce que les Américains ont maintenant 52 vaisseaux dans les eaux asiatiques. Un transport qui doit partir d'ici pour les Philippines avec un *régiment de cavalerie, a reçu l'ordre de passer* par Nagasaki, bien que la route ordinaire soit celle d'Honolulu.

Le général Mac Arthur télégraphie de Manille que le départ du 9e régiment pour la Chine, n'aura lieu que le 27 juin, parce que la tempête a interrompu la circulation par voie ferrée et coupé les communications télégraphiques.

L'amiral américain télégraphie de Ta-Kou qu'il y a à Pékin 23 sujets américains, et en outre 58 soldats américains, 79 soldats anglais, 75 français, 75 russes, 40 italiens, 50 allemands, 30 autrichiens et 23 japonais.

On n'a pas de nouvelles de l'amiral Seymour.

Les Japonais attendent l'arrivée de plusieurs milliers d'hommes.

Le département d'Etat à Washington est informé que la plupart des provinces de la vallée du Yang-Tsé-Kiang sont calmes et que les autorités chinoises assurent qu'elles pourront maintenir l'ordre.

On annonce que plusieurs batteries d'artillerie ont été envoyées de Manille à Ta-Kou.

Au Sénat italien, M. Visconti-Venosta constate que, dès les premiers troubles en Chine, le ministre d'Italie reçut comme instructions de s'associer aux démarches de ses collègues auprès du Tsong-li-Yamen pour le rétablissement de l'ordre. Les conseils des puissances n'ayant pas abouti et l'insurrection ayant éclaté, le ministre reçut comme instructions de se joindre à ses collègues pour toute action que les circonstances comporteraient.

Le ministre constate le parfait accord des puissances. Celles qui ont été en mesure de faire marcher leurs troupes de terre n'ont obéi qu'à une nécessité urgente en présence des dangers immédiats de la situation.

Quant au gouvernement italien, notre but est que l'Italie prenne part à l'accord des puissances dans l'intérêt de la solidarité, de la civilisation et de la sécurité commune. (Approbation.)

Les croiseurs anglais *Isis* et *Dido* sont partis, hier, de Malte pour la Chine, avec d'importants approvisionnements de vivres et de munitions.

Il est confirmé officiellement que le croiseur autrichien *Marie-Thérèse* part pour l'Extrême-Orient.

La *Zenta* est entrée aujourd'hui dans le port de Tché fou pour compléter sa provision de charbon.

Le commandant de l'Ecole militaire de Tien-Tsin, (qui, d'après les déclarations de M. Brodrick aux Communes, a été détruit par un détachement anglais, allemand, austro-hongrois et italien), n'est autre que le mandarin Vints Chang Wulo, qui a servi comme lieutenant au 84e régiment d'infanterie à Vienne en 1883.

Les préparatifs militaires en France

On mande de Brest que le *Guichen* a appareillé, hier soir, pour Ta-Kou. Il marchera à une allure de vingt nœuds.

Le *Guichen* embarquera à Oran des soldats de la légion étrangère.

Le lieutenant de vaisseau Tissot et le personnel de la télégraphie sans fils embarqueront sur le *Bouvet* à Brest.

De Cherbourg, on annonce que 70 marins sont partis pour Brest, où ils s'embarqueront sur le croiseur *Friant*, qui doit aller renforcer l'armée navale en Chine.

Des sous-officiers de la 1re brigade d'infanterie de marine quittent également Cherbourg sous les ordres d'un adjudant, pour continuer leur service en Chine.

Divers officiers se rendent à Toulon pour participer à la formation de deux bataillons en Extrême-Orient. Ce sont notamment : MM. Martin et Wolff, capitaines ; Bonnet, lieutenant, et Fauque de Jonquières, sous-lieutenant d'infanterie de marine.

AFFAIRES COLONIALES

M. Le Fel, médecin de 1re classe du corps de santé des colonies, a donné sa démission, et celle-ci a été acceptée par décret du 19 juin.

Algérie

Le gouverneur général, continuant sa tournée dans le département de Constantine, a fait hier une excursion à Timgad, où il a été reçu par M. Mermet, architecte contrôleur des travaux. On a montré à M. Laferrière une nouvelle et belle mosaïque découverte avant-hier. Malheureusement, cette mosaïque ne représente aucun personnage.

M. Laferrière a reçu, dans l'antique forum romain, les notables indigènes de la contrée de l'Aurès, ayant à leur tête le marabout.

Les indigènes ont exprimé leur dévouement à la France et donné au gouverneur général l'assurance de leur respect.

Le retour à Constantine s'est effectué dans la soirée.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Alsace-Lorraine

Aujourd'hui on célébrera à Strasbourg, et aussi à Mayence, des fêtes solennelles en l'honneur du 500e anniversaire de la naissance de Gutenberg. Dans les deux villes on a organisé une exposition typographique au point de vue historique, où figurent de précieux incunables.

Autriche-Hongrie

Nous avons publié hier le texte de la délibération du conseil municipal de Vienne concernant la société chorale *Mænnergesang Verein*. Ses membres en ont eu connaissance avant de quitter Paris. Le comité de la société a répondu immédiatement au bourgmestre Lueger par dépêche :

Nous vous demandons de prendre acte que ni la société, ni personne en son nom, n'a déposé de couronne sur la tombe de Heine. Confiants en votre courtoisie, nous nous en remettons à vous de retirer la résolution que vous avez prise, et sur les motifs de laquelle nous ne voulons pas nous arrêter.

Angleterre

Le bulletin signé par les médecins du khédive confirme le diagnostic d'un mal de gorge infectieux, sans cependant qu'il y ait des symptômes diphtérique. On a, en outre, constaté un abcès dans la gorge du malade. Le khédive ne pourra pas venir à Londres avant quelques jours.

Belgique

Le parquet de Bruxelles recherche en ce moment une association de malfaiteurs qui ont lancé en Amérique une vaste affaire d'escroquerie signalée par les consuls belges du Canada et des Etats-Unis.

En juillet 1899, des prospectus étaient lancés dans ces pays, annonçant la fondation d'une société sous le titre « Loterie royale de bienfaisance de Belgique, Bruxelles, Belguin. » Le siège social était fixé à Bruxelles, 8, rue Favart (une rue qui n'existe pas) et le directeur signait H. Brizeux. Une banque de New-York était chargée d'émettre les tickets et d'en percevoir le montant, au prix de 5 dollars le billet entier. Les tirages devaient avoir lieu en janvier 1900 et se suivre de mois en mois dans le cours de l'année. Chaque tirage avait pour 800,000 francs de lots, dont un gros lot de 400,000 francs.

Pour gagner confiance, on citait une série de membres fondateurs ayant souscrit pour de très fortes sommes. Les noms cités sont tous de faux noms. Les gogos ne manquèrent pas. La loterie eut un gros succès. La vente des tickets rapporta vingt millions. On évalue à cinq millions le chiffre des frais. Il resterait donc aux mains des escrocs qui ont monté cette vaste « fumisterie » le joli petit bénéfice de quinze millions.

Luxembourg

A partir du mois prochain, la compagnie des volontaires, qui compose tout l'effectif militaire du grand-duché, sera pourvue du nouveau fusil Mauser du calibre 6 millimètres 1/2, en usage dans l'armée allemande, pour remplacer le lourd fusil également d'origine allemande dont elle avait été dotée en 1869 lors de sa formation.

Les forestiers et les gendarmes seront également munis du nouveau fusil Mauser.

Italie

La *Stampa* publie une interview que son correspondant à Stockholm a eue avec le célèbre explorateur Nordenskjœld au sujet de l'expédition polaire dirigée par le duc des Abruzzes.

M. Nordenskjœld ne partage pas les craintes qu'a fait naître en Italie l'absence de nouvelles de l'expédition. Pour lui, l'hiver ayant été plus long que de coutume, la *dislocation de la banquise* a été retardée et le prince et ses compagnons ont dû attendre *que la route redevînt libre pour pouvoir envoyer de* leurs nouvelles qui, vraisemblablement arriveront vers le milieu du mois de juillet.

Roumanie

Le service de la statistique de Roumanie vient de publier les résultats provisoires du recensement général de la population au 31 décembre 1899. La population a passé de 3,864,848 habitants en 1849, à 5,912,520 habitants en 1899. Il y a donc eu en quarante ans un accroissement de 53 0/0 de la population en Roumanie.

Turquie

La *Gazette de Francfort* croit savoir que dans le dernier conseil des ministres à la Porte, le cheikh-ul-islam a exprimé de graves appréhensions au sujet de la construction du chemin de fer de Damas à la Mecque. Il a fait, en particulier, ressortir que la Turquie se rendrait ridicule devant tout l'islam, s'il lui était impossible de mener l'œuvre à bonne fin. Les ministres ont résolu de faire pendant dix mois une retenue de 10 0/0 sur le traitement des fonctionnaires et des officiers pour se procurer des fonds pour la construction du chemin de fer. On espère réaliser ainsi un million de livres turques.

États-Unis

La nouvelle qu'un comité pour l'indépendance des Boers s'était formé à Paris, a été communiquée aux délégués boers qui se trouvent en ce moment à New-York. Les trois délégués se sont montrés très émus, M. Fischer, parlant au nom de la mission, s'est exprimé en ces termes :

Nous sommes plus que reconnaissants et agréablement surpris de cet acte spontané d'humanité venant de Français aussi éminents, qui poursuivent le même but que celui que nous avons si heureusement poursuivi aux Etats-Unis.

Ce but est d'apporter à nos nations du Transvaal et de l'Orange la sympathie des deux plus grandes républiques du monde. Afin de mettre un terme aux combats qui ensanglantent notre pays, nous avons visité les principales cités des Etats-Unis et nous ne pouvons que réitérer nos précédentes déclarations sur l'enthousiasme avec lequel nous fûmes reçus à chaque ville et à chaque station de chemin de fer. Nous espérons nous rencontrer à Paris avec les membres du Comité de l'indépendance des Boers, et nous vous demandons d'être notre interprète auprès d'eux pour les remercier et leur adresser l'expression de notre reconnaissance.

Les délégués resteront à New-York jusqu'au moment de leur départ pour l'Europe.

⁂ Un néophyte baptiste a trouvé la mort dans les eaux du baptême à Memphis (Tennessee).

Le baptême, dans cette secte, consiste dans l'immersion complète du sujet dans les eaux d'une rivière, d'un lac, d'une baie. La cérémonie se passait, dans le cas dont il s'agit, au milieu du Mississipi, en présence de nombreux spectateurs réunis sur les bords du fleuve.

Un des néophytes, James Philipps, plongé par l'officiant dans les eaux purifiantes, se hâtait, après ce bain sacré, de gagner le bord d'un bateau à vapeur pour endosser des vêtements secs lorsqu'on le vit tout à coup, au moment où il posait le pied sur le pont de bateau, tomber à la renverse et disparaître au fond du fleuve.

On n'a retrouvé que le cadavre du malheureux, victime de ce baptême mortel.

⁂ Il fallait s'y attendre... On a remarqué, en Amérique comme en Europe, que pendant la dernière éclipse les volailles donnaient des signes d'inquiétude, que beaucoup même sont montées au perchoir, puis, l'éclipse passée, coqs de gratter, poules de chanter, voire de pondre...

C'est ce qui a mis en branle l'imagination d'un journaliste américain. Il conte donc que dans la Géorgie et l'Alabama les fermiers, mis en goût par la ponte supplémentaire du jour de l'éclipse, plongent maintenant chaque jour leurs poules dans la nuit artificielle d'un poulailler strictement clos. Beaucoup de poules se mettent alors à pondre et donnent un œuf l'après-midi outre l'œuf du matin.

On se demande par quels perfectionnements l'industrie américaine arrivera maintenant à faire produire aux poules kentuckiennes ou illinoises une soixantaine d'œufs à l'heure en les soumettant à une soixante petites éclipses.

AFFAIRES MILITAIRES

ARMÉE

LA DÉMISSION DU GÉNÉRAL DELANNE. — Le *Gaulois* revient sur les incidents qui amenèrent la démission du général Delanne, chef d'état-major général de l'armée.

A la suite du remplacement par le ministre, contrairement à son avis, de trois des chefs des bureaux de l'état-major, le général Delanne demanda à être relevé de ses fonctions, invoquant les décrets de 1890 et de 1891 sur le fonctionnement de l'état-major qui chargent le chef d'état-major, sous l'autorité du ministre, du choix des officiers de l'état-major général. Cette démission fut acceptée, et le général Delanne, autorisé par le ministre, en informa les officiers de l'état-major général. Le lendemain, le ministre de la guerre revenait sur son acceptation et donnait au général Delanne l'ordre de continuer ses fonctions.

Le général Delanne adressa alors aux officiers de l'état-major général la note suivante :

Paris, 12 juin 1900.

Note pour l'état-major de l'armée

En faisant ses adieux aux officiers de l'état-major de l'armée, le général chef d'état-major général a fait connaître les motifs qui l'avaient amené à demander à être relevé de ses fonctions et, autorisé par le ministre, il les a informés de sa détermination.

Dans l'après-midi d'hier, le ministre a avisé le général qu'il s'opposait à son départ et lui a donné l'ordre formel de continuer ses fonctions.

Le général ne peut qu'obéir. Toutefois, les raisons qui ont motivé sa demande subsistant toujours, il a informé le ministre qu'il maintenait sa résolution et sa demande d'être relevé de ses fonctions.

Il l'a en même temps prié de faire connaître à l'armée l'ordre formel par lequel il lui enjoignait de rester à son poste.

Général DELANNE.

SERVICE D'ÉTAT-MAJOR. — Le chef de bataillon breveté Boyer, du 54e d'infanterie, est nommé chef d'état-major de la 4e division d'infanterie.

LÉGION D'HONNEUR. — Sont inscrits d'office au tableau pour la croix de chevalier en récompense de leur brillante conduite au combat de Kouno, les capitaines d'infanterie hors cadres (colonies) Jullien et de Lamothe.

A L'EXPOSITION

Le jury supérieur

Le *Journal officiel* publie, ce matin, la rectification suivante :

Dans le décret du 22 juin 1900, portant nomination des membres du jury supérieur de l'Exposition de 1900, publié au *Journal officiel* du 23 juin, page 4019, 3e colonne :

Entre M. de Camondo et M. Chaplain, lire : M. Carolus-Durand, artiste peintre.

Entre M. Cornu et M. Depelley, lire : M. Jules Dalou, statuaire.

Entre M. Roma et M. Sardou, lire : M. Saint-Germain, sénateur, directeur de l'exposition du ministère des colonies.

La fête des jurys

La Réunion des jurys et comités des expositions universelles communique la note suivante :

La Réunion des jurys et comités des expositions internationales, constituée depuis 1878, donne lundi soir, 25 juin, dans le palais d'hiver du Jardin d'acclimatation, avec le concours de l'Opéra, de la Comédie-Française et de l'Opéra-Comique, une fête artistique.

Le président de la République et Mme Loubet, le président du Sénat, le président de la Chambre des députés et les ministres honoreront de leur présence cette fête, à laquelle ont été invités le corps diplomatique, les commissaires étrangers de l'Exposition de 1900 et le haut personnel du commissariat général français.

Les voitures se dirigeront vers le Jardin d'acclimatation par la porte Dauphine.

Les invités entreront par les portes du Palais d'hiver situées sur l'avenue de Madrid.

Les réceptions officielles

Voici les réceptions officielles de la semaine :

Lundi 25 juin, le ministre de l'agriculture et Mme Jean Dupuy offriront un dîner à la suite duquel aura lieu une réception en l'honneur des comités et jurys de l'agriculture à l'Exposition universelle ainsi que des organisations et des associations agricoles. Ce dîner sera suivi de réception.

Mardi 26 juin, le président du conseil, ministre de l'intérieur et des cultes, et Mme Waldeck-Rousseau donneront, à dix heures du soir, une soirée dansante à l'hôtel du ministère, place Beauvau.

Mercredi 27 juin, le ministre du commerce et Mme Millerand offriront un dîner en l'honneur des membres du conseil supérieur du travail, des commissions parlementaires et des congrès de législation du travail et d'assurance et de prévoyance sociales.

Ce dîner sera suivi d'une réception sur invitations.

Jeudi 28 juin, le garde des sceaux, ministre de la justice, et Mme Monis, offriront un dîner aux présidents et membres des bureaux du Sénat et de la Chambre des députés. Ce dîner sera suivi de réception.

Les entrées

Total des entrées pour la journée d'hier samedi : 185,541.

Elles se répartissent ainsi :

Entrées avec 2 tickets, de 8 h. à 10 h. du m.	4.547
Entrées avec 1 t., de 10 h. du m. à 6 h. du s.	104.865
Avec 1 ticket, de 6 heures du soir à la fermeture	14.071
Entrées avec cartes	49.799
Entrées avec jetons de service	12.259
Total	185.541

Dans ce total, l'annexe de Vincennes figure pour 2,519 entrées avec tickets, 747 avec cartes et 1,947 avec jetons de service.

Une manifestation lyonnaise

Le ministère de la marine s'est rempli, hier soir, des échos de la *Marseillaise*. C'étaient deux cents touristes lyonnais, venus à Paris pour voir l'Exposition, qui étaient entrés dans la cour du ministère et avaient fait retentir notre hymne national. Après avoir acclamé M. de Lanessan, ministre de la marine, député de Lyon, ils se sont rendus à l'Ecole-Militaire où ils ont salué l'armée de frénétiques vivats. Ils sont entrés ensuite dans l'enceinte de l'Exposition.

Une foule énorme s'était réunie sur leur passage. M. Grillières, commissaire divisionnaire, et dix gardiens de la paix les ont escortés sur tout le parcours.

Petites Nouvelles

Par suite de la rupture d'un barrage d'égout, les caves du « Pavillon bleu » ont été inondées ce matin. Les pompiers, immédiatement requis, ont travaillé à l'épuisement de l'eau toute la matinée. A midi, les caves étaient remises en état.

— Un affaissement du sol dû au tassement du terrain détrempé par suite de la rupture d'une conduite d'eau, s'est produit, hier, vers cinq heures de l'après-midi, à l'attraction connue sous le nom de « Tour du monde ».

Les travaux de réparation ont été immédiatement exécutés et le Tour du monde a pu rouvrir ses portes dès aujourd'hui.

— La Compagnie générale des bateaux parisiens informe le public qu'il sera organisé, à partir d'aujourd'hui, un service spécial de jour et un service de nuit desservant l'Exposition.

L'administration de l'Exposition ayant placé des guichets au quai d'Iéna, les débarquements vont être rétablis à partir d'aujourd'hui à cette station pour les voyageurs munis de tickets.

NOUVELLES DU JOUR

A l'occasion de l'achèvement de la nouvelle salle des fêtes construite au ministère de l'intérieur, en raison de l'Exposition, M. Waldeck-Rousseau a réuni les ouvriers qui ont construit et décoré cette salle et qui appartiennent tous à des sociétés coopératives de production.

Mme Waldeck-Rousseau a fait aux ouvriers les honneurs d'un buffet bien garni. L'architecte du ministère, M. Dupré, a présenté ses principaux collaborateurs : MM. Favaron (les charpentiers de Paris); Carles (les terrassiers); Dufresne (les maçons de Paris); Villaret (la menuiserie moderne); Bonnet (la Lutèce, plomberie et couverture); Pasquier (Union des ouvriers serruriers); Bord (les fumistes de Paris); Gillet (la Mutuelle. — Peinture); Pradelle (les parqueteurs de la Seine); les entrepreneurs du ministère : MM. Poulin, Germain, Beau, Tricotet, Ménard, Benezech, Mantelet, etc.

M. Waldeck-Rousseau a serré la main de chacun d'eux. Il a ensuite prononcé l'allocution suivante :

J'ai tenu à constater ici, dans cette construction que vous venez d'élever, le succès d'une idée qui m'a toujours été particulièrement chère. Il y a seize ans, dans une salle voisine de celle-ci, j'affirmais ma confiance raisonnée dans l'avenir des sociétés coopératives de production. L'essor qu'elles ont pris montre que je n'étais pas téméraire.

Je disais aussi que l'Etat et les administrations publiques devraient être leurs premiers clients. Le Parlement ayant bien voulu m'accorder des crédits pour cette salle des fêtes, c'est à vous que je me suis adressé.

Ceux qui viendront ici à l'occasion de l'Exposition y trouveront la preuve que ma confiance a été bien placée. S'ils sont frappés de l'élégante simplicité du plan qui fait à M. Dupré le plus grand honneur, ils admireront aussi la perfection de l'ouvrage et le fini de son *exécution. Il faut qu'ils admirent aussi qu'il ait pu être* exécuté dans les délais prévus; ce sera là un fait assez rare pour mériter une place dans les annales du bâtiment.

Il faudra, monsieur Dupré, trouver un emplacement pour inscrire dans un cartouche, avec le nom de l'architecte, celui des sociétés qui ont si bien exécuté son œuvre. Il me sera très agréable de laisser au ministère de l'intérieur une bonne et juste réclame au profit des associations ouvrières.

Je ne souhaite pas d'avoir beaucoup de bâtiments ministériels à construire. Cette mission très douce serait traversée par d'autres soucis moins attrayants. Mais je vous souhaite à tous beaucoup de travail, beaucoup de commandes, un long avenir de prospérité et je bois à tous les coopérateurs français.

Ces paroles ont été saluées par de chaleureux applaudissements.

Mme Waldeck-Rousseau a offert le champagne aux invités. Puis, M. Favaron, entrepreneur général, directeur des « Charpentiers de Paris », a bu à M. Waldeck-Rousseau et l'a remercié des services qu'il a rendus à la cause de la coopération de production.

J'ai toujours pensé, a répondu M. Waldeck-Rousseau, que l'œuvre des gouvernements comme celle des individus était d'unir les hommes par l'association au lieu de les affaiblir en les divisant.

Un décret supprime l'emploi de directeur-ingénieur adjoint au directeur des services électriques de la région de Paris.

Les ateliers de construction et de réparation du matériel postal et électrique et l'atelier de fabrication des timbres-poste sont distraits du service de la vérification du matériel, du dépôt central et de l'agence des timbres-poste ; ils forment un service spécial à la tête duquel est placé un directeur-ingénieur.

Le directeur-ingénieur de la vérification du matériel, du dépôt central et de l'agence comptable des timbres-poste et le directeur-ingénieur des ateliers ont chacun pour collaborateur immédiat un inspecteur-ingénieur dont le traitement peut être porté à 9,000 et 10,000 francs.

Le directeur-ingénieur des ateliers est ordonnateur secondaire des dépenses imputées sur les crédits qui lui sont délégués.

En exécution de ce décret, M. Tougas, directeur-ingénieur de l'ancien service de la vérification et de la réception du matériel, est nommé directeur-ingénieur du service de la vérification du matériel, du dépôt central et de l'agence comptable des timbres-poste.

M. Seligmann-Lui, directeur-ingénieur adjoint à la direction des services électriques de la région de Paris, est nommé directeur-ingénieur des ateliers de construction et de réparation du matériel postal et électrique et de l'atelier de fabrication des timbres-poste.

Ce matin a eu lieu, au Cercle militaire, l'assemblée générale annuelle du Souvenir français, sous la présidence du général de Villenoisy, assisté du général Gallimard, du sénateur Hugot, vice-présidents, de M. Niessen, secrétaire général, du commandant Baude, trésorier, et de tous les membres du conseil d'administration.

Après une allocution du général de Villenoisy, signalant les travaux de restauration à exécuter aux tombes abandonnées des maréchaux et officiers supérieurs inhumés dans les trois grands cimetières de Paris, M. Niessen a donné lecture d'une partie de son rapport sur les travaux de la société depuis le mois de mai 1899.

54 nouveaux monuments ont été édifiés ou subventionnés ; 67 sont en voie d'exécution ; 59 ont été restaurés ; la société a fait graver, depuis la même époque, 1,123 noms sur les stèles funéraires, parmi lesquels figurent ceux des 28 généraux de cavalerie tués à l'ennemi de 1800 à 1870. 337 couronnes ont été offertes dans les différentes cérémonies organisées par les soins du comité.

Parmi les départements inscrits sur le Livre d'or de la Reconnaissance nationale, le département du Nord occupe le premier rang avec 8,207 adhérents ; viennent ensuite Marseille, le Loiret, la Marne, les Vosges, Meurthe-et-Moselle, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, etc.

Sur la proposition du conseil, l'assemblée générale a décerné 20 médailles exceptionnelles et 80 médailles d'argent.

Les membres du conseil qui ont été réélus sont : le colonel Bourgeois, le général Canonge, le général Charron, M. Corroyer, le commandant Cornet, le général Gallimard, M. Demy, consul, le colonel Fix, le sénateur Hugot, le commandant Migout, M. Rheims et le commandant Rouff.

Il résulte du rapport du commandant Baude que les dépenses se sont élevées à 87,658 fr. 29 et les recettes à 98,319 fr. 60.

Le gouverneur militaire de Paris autorise les officiers des armées de terre et de mer à assister en tenue au service funèbre du Souvenir français, le 28 juin, à midi, à Notre-Dame. Comme les années précédentes, les sociétés militaires et patriotiques qui désirent assister à cette cérémonie devront se masser, avec leurs drapeaux, devant Notre-Dame, à 11 heures 3/4.

Demain lundi s'ouvrira à Paris, salle des Sociétés savantes, rue Danton, le congrès international des ouvriers mineurs.

Ce congrès réunira des délégués français, anglais, belges, allemands et autrichiens.

Selon la coutume, l'Angleterre, qui est le centre houiller le plus important, aura la représentation la plus nombreuse, quoique les mineurs du Northumberland, 80,000 hommes environ, formant une fédération autonome, aient refusé d'adhérer au congrès.

M. Pickard, secrétaire général de la fédération nationale des mineurs anglais, Basly et Lamendin, députés français, assisteront à ce congrès.

La chambre de commerce belge à Paris a célébré, hier soir, au Vieux-Paris, par un banquet et une fête des mieux réussis, le dixième anniversaire de sa fondation.

Dans une salle coquettement décorée, sous le buste du roi Léopold II, avaient pris place toutes les notabilités de la colonie belge, ainsi que les personnalités venues à Paris pour l'Exposition.

Le baron d'Anethan, ministre de Belgique, présidait, ayant à ses côtés MM. Nagelmackers, président de la chambre de commerce belge de Paris; de Nyssen, président d'honneur de cette chambre, ancien ministre; Vercruysse, commissaire général : Gérard, ministre de France à Bruxelles; Emile De Mot, bourgmestre de Bruxelles; Borniche, président de la chambre de commerce française d'Anvers; Jules Roche, ancien ministre; Valère Mabille, président de la chambre française de Charleroi; Bastin, consul de Belgique, etc.

De nombreuses dames relevaient de l'éclat de leurs toilettes claires ce banquet somptueusement servi.

Le repas a été égayé par un spectacle varié. Après l'exécution de la *Brabançonne* et de la *Marseillaise*, un chœur de Hollandaises s'est fait entendre; puis des ribauds, des ribaudes ont apparu et chanté.

Au dessert, M. Nagelmackers a porté un toast au roi des Belges, le baron d'Anethan a bu au président de la République française, M. Gérard a bu à l'union de la France et de la Belgique, et tout le monde s'est félicité du succès de l'Exposition universelle.

La soirée s'est terminée par une représentation au théâtre du Vieux-Paris.

M. Jacques-Marcel Arnaud est nommé agent de change près la Bourse de Bordeaux, en remplacement de M. Videau, démissionnaire.

M. Trarieux, sénateur, président de la Ligue des droits de l'homme, a fait, hier, à Lille, dans la salle du Conservatoire, une conférence sur le « Devoir républicain ».

La péroraison de son discours en résume parfaitement la pensée essentielle :

Personne, a-t-il dit, n'a la pensée que l'action défensive qui doit unir en un faisceau compact toutes les forces vives de la République va faire cesser les dissidences de programmes et résoudre les difficultés qu'elles ont jusqu'ici soulevées. Mais, si en nous rapprochant par un intérêt dominant et qui nous est commun à tous nous conservons nos tendances propres et nos formes de pensées préférées, il est certain que nous travaillons à rendre plus pacifiques et plus fécondes peut-être aussi dans l'avenir les luttes politiques qui devront reprendre et qu'aucun de nous n'a le pouvoir de supprimer. Nous aurons appris, en nous rencontrant côte à côte sur le même champ de bataille à mieux nous connaître et nous apprécier. Nous aurons dissipé les malentendus qui nous ont souvent portés, les uns envers les autres, à des jugements trop sévères. Nous aurons mieux senti ce qu'il peut y avoir de légitime dans nos aspirations respectives, et nous serons mieux préparés et plus mûrs pour l'étude de tous les nouveaux problèmes qui devront se poser plus tard. Ce sera encore là un profit qu'il faut savoir apprécier, car la politique ne chôme jamais, et, s'il faut renoncer à y trouver le repos, qui y ressemblerait trop à la mort, au moins est-il permis de souhaiter que les désaccords qui s'y peuvent produire laissent aux partis en présence le droit de se ménager et de ne pas se croire des ennemis.

A la suite de la conférence un punch a été offert à M. Trarieux, sous la présidence de M. Dufour, conseiller municipal.

LES GRÈVES

On nous télégraphie de Lens :

Les grévistes de la Compagnie des mines de Meurchin ont, dans une réunion tenue samedi soir à Bauvin, accepté, d'accord avec le directeur de ce charbonnage, les conclusions de l'arbitrage de M. Alapetite, préfet du Pas-de-Calais, et décidé, à l'unanimité, après un discours du député Lamendin rendant hommage au préfet, la reprise du travail pour lundi matin. L'arbitrage préconise une meilleure répartition des salaires et indique comment doivent être comprises les heures de travail supplémentaires demandées aux mineurs.

AU JOUR LE JOUR

La fête du Palais-Bourbon

La fête qu'a donnée, hier, dans le jardin du petit Palais-Bourbon, M. Paul Deschanel, président de la Chambre, a eu le plus grand et le plus légitime succès. Notre collaborateur M. Adolphe Brisson a dit déjà ce que devait être le spectacle réservé aux invités de la présidence. Ceux-ci ont répondu avec empressement à l'offre qu'on leur faisait d'applaudir un spectacle unique par sa composition et son interprétation.

A dix heures, plus de quinze cents personnes : sénateurs et députés, ambassadeurs, commissaires généraux étrangers et membres de l'Institut, présidents et vice-présidents des diverses classes de l'Exposition, auxquels le président de la Chambre et sa mère, Mme Deschanel, faisaient les honneurs du palais, se pressaient dans la coquette salle de théâtre édifiée dans le jardin du quai d'Orsay.

Le président de la République et Mme Loubet sont arrivés à dix heures et demie au Palais-Bourbon, où les honneurs militaires ont été rendus par le poste de garde. Reçu à l'entrée du premier vestibule par le président de la Chambre, M. Emile Loubet a offert son bras à Mme Deschanel mère, puis, précédé des huissiers en livrée de gala, s'est rendu dans la salle de théâtre. A son entrée, la musique de la garde a joué la *Marseillaise*. Le président de la République et Mme Loubet ont pris place ensuite sur deux fauteuils installés sur le devant de la scène. A droite et à gauche se sont assis Mme Deschanel et M. Deschanel ; puis derrière, aux premiers rangs de chaises, les ministres, M. Casimir-Perier (qui, avant de s'asseoir, est allé saluer le président de la République), les membres du corps diplomatique, les vice-présidents, questeurs, secrétaires des deux Chambres, etc. Et le spectacle a aussitôt commencé.

L'à-propos, en six tableaux, qui le composait a pour titre *Toute la France*, et est l'œuvre, pour les paroles, de MM. Victorien Sardou, Sully Prudhomme, de Bornier, de l'Académie française, et pour la musique, de MM. Reyer, Massenet, Saint-Saëns, Paladilhe, Th. Dubois et Lenepveu, de l'Académie des beaux-arts.

Voici, d'après le programme — une œuvre merveilleuse qu'ont signée MM. Gérôme, Hébert, Bouguereau, Bonnat, Breton, Henner, J.-P. Laurens, Lefebvre, Detaille, Merson, Benjamin-Constant, Vollon, Aimé Morot, Cormon — la distribution des rôles :

Paris, Mlle Bartet; l'Arlésienne, Mlle Calvé; la Marseillaise, Mlle Delna; l'Auvergnate, Mme Jeanne Granier; le Prologue, Mme Segond-Weber; la Bretonne, Mlle Guiraudon; la Dauphinoise, Mlle Rioton; la Lorraine, Mlle Adiny, la Normande, Mlle Moreno; la Saintongeoise, Mlle Thiéry; la Picarde, Mlle Tiphaine; la Mariée, Mlle Eyreams; la petite Savoyarde, Mlle Vilma; le petit Savoyard, Mlle de Craponne.

La Gasconne, Mlle Sirbain; la Bourbonnaise, Mlle Darmières; la Flamande, Mlle del Bernardi; la Tourangelle, Mlle Oswald; la Berrichonne, Mlle Charpentier; la Nivernaise, Mlle Dafety; la Limousine, Mlle Perret; la Béarnaise, Mlle Michaély; la Franc-Comtoise, Mlle Rabuteau; la Champenoise, Mlle Marthe Régnier; la Bourguignonne, Mlle Béryl; la Mâconnaise, Mlle Borello.

Le Provençal, MM. Mounet-Sully; le Vendangeur, Fugère; le Gascon, Carbonne; le Marié, Jean Perier; l'Auvergnat, Gourdon; le Limousin, Grivot; la Roussillonnaise, Mlles Derougeais; l'Angevine, Carles; la Poitevine, Berau; la Languedocienne, Delcourt; la Pyrénéenne, Devilliers; la Mancelle, Damongest.

Voici maintenant le programme :

La première scène de l'à propos se déroule en Bretagne et Mlle Guiraudon chante, sur un vieil air du pays, la chanson *Ma douce Annette*, de François Coppée, puis c'est *Au port du Havre* que chante Mlle Tiphaine, des vers de M. Henri de Bornier que dit Mlle Moreno, et encore une chanson bretonne, le *Petit Sabot*, que chante Mlle Guiraudon.

Le deuxième tableau, en Auvergne, est présenté dans un décor de Jambon. C'est la bourrée de *Javotte*, de Saint-Saëns, dansée par Mlle Chasles, Mlle Santori et le corps de ballet; puis les compliments à la mariée, couplets chantés par Mlle Thiéry; puis une amusante chanson, *Dans Aurillac il y avait...* par Mlle Jeanne Granier, et un air populaire, la *Toulousaine*, par M. Carbonne, Mlle Sirbain et les chœurs et, enfin, une ronde, la *Mère Bontemps*, chantée par Mlle Jeanne Granier.

Le troisième tableau nous transporte en Provence, dans un décor brossé, comme les trois derniers, par M. Jusseaume.

Ballet des Cigales, musique inédite de Massenet, dansé par Mlles Chasles, de nouveau applaudie, et le corps de ballet; le *Rossignolet*, air provençal, chanté par M. Carbonne; *Magali*, chanté par Mlle Calvé; vers de M. de Bornier, dits par Mounet-Sully ; chansons provençales chantées par Mlle Calvé; les *Jeunes Sournois*, et une vieille chanson de Gaston de Foix.

Quatrième tableau : le *Rhône*. Musique de scène de Théodore Dubois; chanson de printemps dauphinoise, chantée par Mlle Rioton; chanson savoyarde, de Dalayrac, à deux voix, chantée par Mlles Vilma et de Craponne.

Au cinquième tableau. *En Bourg